

Analyses et résultats

La population aquitaine vieillit. Selon les recensements de l'INSEE, la part des plus de 50 ans dans la population entre 1999 et 2008 est passée de 36% à 39%. Les agriculteurs n'échappent pas à la règle.

En Aquitaine, 18 300 exploitants de 55 ans ou plus mettent en valeur 394 900 hectares de surface agricole utile (SAU). Les problèmes de transmission sont plus marqués pour les petites exploitations (où surface et main-d'œuvre sont réduites), que pour les moyennes et grandes. Ces dernières s'en sortent mieux, 40% connaissent déjà leur successeur.

Un agriculteur sur cinq pense que son exploitation est amenée à disparaître à court ou moyen terme (morcellement ou perte de l'usage agricole). Ce sont essentiellement les petites exploitations. La Dordogne et le Lot-et-Garonne sont les départements les plus touchés.

SRISSET

Renouvellement des chefs : assuré pour les grandes exploitations, difficile pour les petites

Un exploitant sur deux a plus de 52 ans

En Aquitaine, 43% des chefs d'exploitation ont 55 ans ou plus en 2010. En 2000, ils n'étaient que 35%. Cette évolution est commune à l'ensemble des exploitants français : la part des exploitants en France de 55 ans et plus passe de 33% en 2000 à 38% en 2010. Pour ces chefs plus âgés, la question du devenir de l'exploitation va commencer à se poser, même si elle n'est pas toujours d'actualité immédiate.

En 2010, 18 300 exploitations sont dirigées par un chef de 55 ans ou plus. Ils représentent 29% de la SAU (Superficie Agricole Utilisée) régionale. Si les chefs de moins de 40 ans ne représentent que 15% des exploitations, ils mettent en valeur 20% de la SAU. Ce décalage entre nombre d'exploitations et surface s'accroît avec l'âge : plus le chef est âgé, moins il exploite en moyenne de surface agricole. L'écart est particulièrement fort à partir de 60 ans.

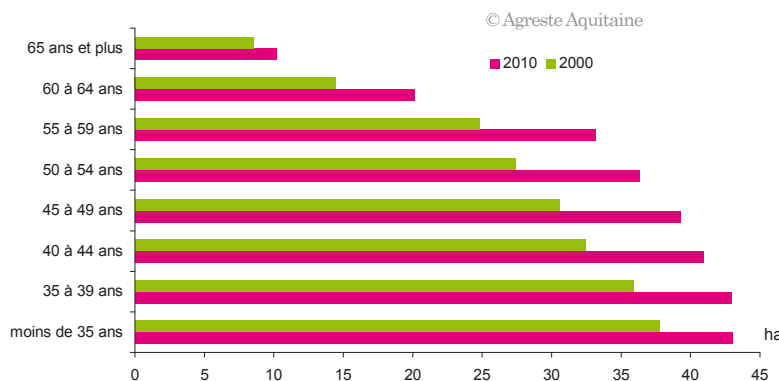
Deux phénomènes se conjuguent ici : la concentration des exploitations d'une part, et l'augmentation de leur taille d'autre part. Ainsi, en 2010, un agriculteur exploite en moyenne une SAU de 32 hectares, contre 26 hectares en 2000 et 20 hectares en 1988. Cette concentration se retrouve quelle que soit la classe d'âge. Parallèlement, les chefs plus âgés préparent leur retraite en cédant une part de leur exploitation, pour garder éventuellement une parcelle de subsistance.

Les petites exploitations de grandes cultures sont majoritaires

Les exploitations de ces chefs plus âgés sont le plus souvent spécialisées en grandes cultures, en viticulture, ou pratiquent la polyculture-élevage. La part relativement importante des grandes cultures (28% des exploitants) peut sans doute être expliquée par le fait qu'elles sont moins contraignantes en terme de gestion.

Des surfaces bien plus réduites à partir de 60 ans

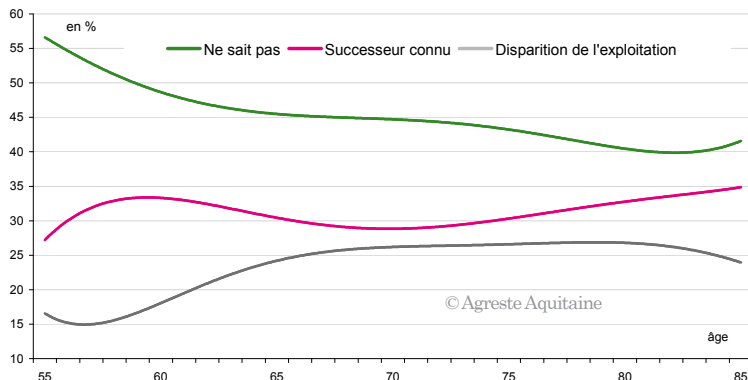
Surface moyenne par exploitant selon sa classe d'âge



Source : Agreste Aquitaine - RA 2010

Plus de 40% des exploitants sont toujours incertains, malgré leur âge

Répartition des intentions des exploitants selon leur âge



Source : Agreste Aquitaine - RA 2010

61% des agriculteurs de 55 ans et plus travaillent dans de petites exploitations (dont le potentiel de production est inférieur à 25 000 euros). Ils sont presque tous en exploitation individuelle. Quant aux 7 050 agriculteurs des grandes et moyennes exploitations (potentiel de production supérieur à 25 000 euros), six sur dix sont installés en individuel. Les formes sociétaires ont relativement peu percé chez eux, même si elles peuvent faciliter la transmission de l'exploitation.

A titre de comparaison, les chefs de moins de 40 ans dirigent pour trois quarts d'entre eux une exploitation moyenne ou grande, et parmi ces derniers plus de la moitié est en société.

Une transmission surtout familiale

D'ici une décennie, ces exploitations vont devoir changer de main. Le chef devra trouver un successeur, membre de la famille ou hors cadre familial. A ce jour, presque un tiers des exploitants connaissent déjà leur successeur. La reprise est envisagée avant tout dans un cadre familial. Parmi les successeurs déjà connus, huit sur dix font partie de la famille de l'exploitant.

Les exploitations de plus grande taille économique semblent mieux armées : 40% des chefs de grandes et moyennes exploitations connaissent déjà leur successeur, contre 26% des chefs de petites exploitations. En effet, il est plus facile de trouver un repreneur lorsque l'exploitation est plus viable économiquement.

Pour tous, le repreneur est majoritairement un membre de la famille. Leur profil diffère cependant : tandis que dans les grandes et moyennes exploitations, ce membre de la famille travaille actuellement sur une exploitation agricole dans plus d'un tiers des cas, pour les petites il ne travaille dans aucune exploitation dans plus de 40% des cas. Dans les petites exploitations, on est plus dans une logique de transmission de patrimoine, tandis que pour les moyennes et grandes on transmet plus une entreprise, qui nécessite une expérience agricole.

Si la taille de l'exploitation joue, sa spécialisation a également un rôle non négligeable : polyculteurs-éleveurs, éleveurs d'ovins-caprins, mais surtout maraîchers sont moins nombreux à trouver un successeur.

Départs étalés, décisions tardives

L'agriculture est un secteur où les départs à la retraite sont étalés sur de grandes tranches d'âge. On peut compter dans les causes de cet étalement des départs, la complexité des transmissions d'exploitation, les retraites tardives pour bénéficier du taux plein, ou encore les « transmissions » au conjoint. Ces dernières ne constituent pas une réelle succession mais permettent au conjoint de bénéficier d'un statut plus avantageux, de cotiser un peu plus pour sa retraite, et de gagner quelques années pour préparer l'avenir de l'exploitation.

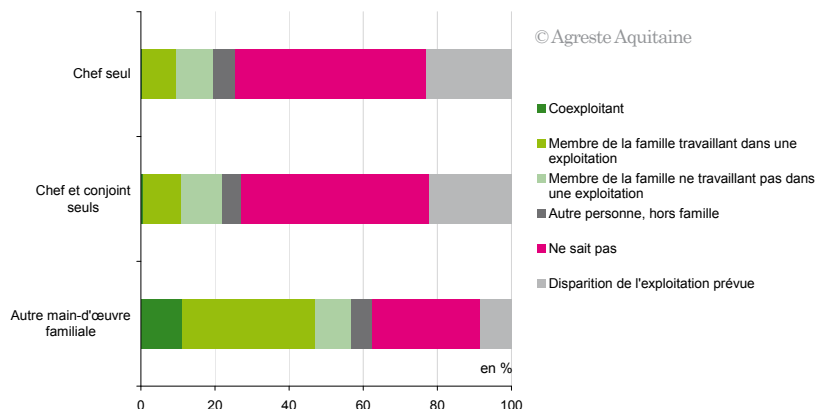
Le nombre de départs dans les années à venir risque également d'être affecté par la récente réforme des retraites. L'allongement de la durée de cotisation devrait entraîner un recul de l'âge moyen de départ des exploitants.

Il faut donc prendre en compte l'âge du chef lorsque la question de la succession lui est posée. A 55 ans, il y a en effet plus de chances qu'on n'ait pas encore pris une décision définitive quant à l'avenir de l'exploitation et entrepris les démarches afférentes, que lorsqu'on a dix ans de plus.

A 55 ans, un quart des exploitants seulement connaît son successeur. Cette part augmente avec l'âge. De même, les chefs déclarant que leur exploitation n'aura pas de successeur et va disparaître, sont relativement plus nombreux avec l'âge. Plus l'exploitant est âgé, plus on a de chances qu'il ait pris sa décision, quelle que puisse être celle-ci.

Les chefs et conjoints seuls ont des difficultés à transmettre

Succession prévue selon type de main-d'œuvre familiale



Source : Agreste Aquitaine - RA 2010

Des petites exploitations, presque sans main-d'œuvre, peinent à transmettre...

Deux typologies d'exploitations se dégagent : d'un côté, des exploitations de taille réduite, où le chef travaille soit seul, soit uniquement avec son conjoint. Surtout spécialisées en grandes cultures, ce sont presque toutes des exploitations individuelles, en faire-valoir direct.

Les chefs, plus âgés, passent peu de temps sur l'exploitation (plus de la moitié y travaille moins d'un mi-temps). 45% se considèrent avant tout comme exploitants agricoles, et 42% comme retraités. Seul un conjoint sur dix travaille sur l'exploitation à temps plein, tandis que quatre sur dix n'y travaillent pas du tout. Les conjoints des chefs se considèrent pour 58% d'entre eux comme des retraités.

Ce sont des exploitations de préretraite ou de retraite, dont l'avenir n'est pas toujours certain. Pour les exploitations où le chef est seul ou seulement avec un conjoint, le constat est sans appel : un quart seulement connaît son successeur, alors que ces exploitants sont relativement plus âgés. Les successeurs sont des membres de la famille, mais ne travaillent pas sur une exploitation agricole.

... mais un avenir souvent assuré pour les exploitations plus grandes

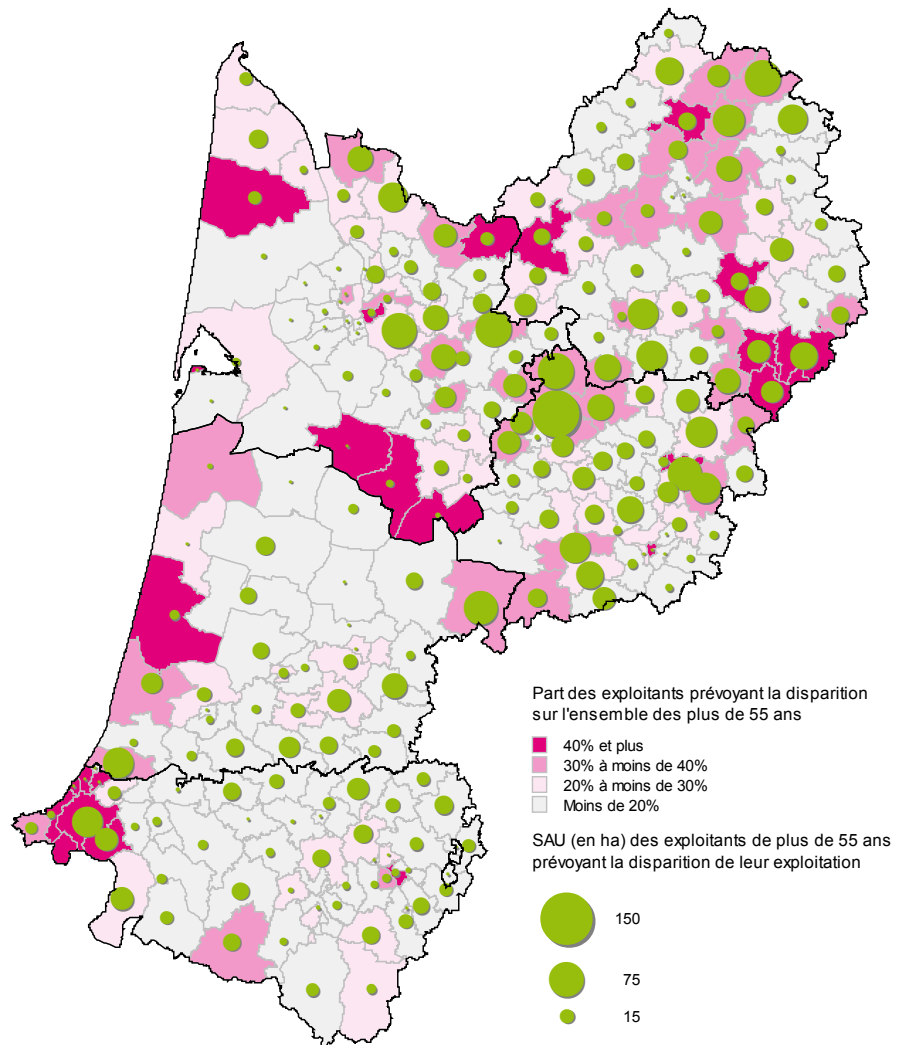
En face, des exploitations en moyenne plus grandes, où la main-d'œuvre familiale est plus étoffée : en plus du chef et du conjoint, des aides familiaux et/ou des coexploitants travaillent sur l'exploitation. Les formes sociétaires, associées en partie à du fermage, sont plus développées. Les exploitations spécialisées en viticulture sont particulièrement représentées.

Les deux tiers des chefs y travaillent à temps plein. La plupart d'entre eux se considèrent comme exploitants agricoles (79%), un quart comme retraités. Leurs conjoints sont également plus actifs, 28% travaillent à temps plein sur l'exploitation, un quart ne participe pas aux travaux. 27% des conjoints se considèrent comme exploitants, un tiers comme retraités.

Deux tiers des chefs de ces exploitations plus importantes ont déjà trouvé leur successeur. Ces derniers, membres de la famille, travaillent sur une exploitation agricole, voire sont coexploitants de l'exploitation du chef.

Le nord de l'Aquitaine plus fragile

Répartition des 55 ans et plus prévoyant la disparition de leur exploitation et leur SAU par canton



Source : Agreste Aquitaine - RA 2010

Les exploitations sans successeur se caractérisent plutôt par une surface réduite, une dimension économique moindre, peu de main-d'œuvre, la plupart du temps limitée au chef et son conjoint. Ces derniers sont plus âgés, un certain nombre déjà en retraite.

3 800 exploitations en suspens

Plus préoccupant, un cinquième des exploitants de plus de 55 ans non seulement ne connaissent pas leur successeur, mais pensent que leur exploitation va disparaître. Ce sont des exploitations plus petites, elles occupent « seulement » 11% de la SAU des 55 ans et plus (et 3% de la SAU totale de la région soit 42 500 hectares).

Taille et devenir semblent liés : les exploitations où le successeur est déjà connu font 29 hectares en moyenne, celles où le chef ne sait pas 21 hectares,

et celles qui risquent de disparaître 11 hectares. Le chef y est également plus âgé.

Des précautions sont toutefois à prendre lorsque l'on analyse ces chiffres. D'une part, ce sont des déclarations faites par l'exploitant, à un moment donné. La donne peut changer, une opportunité se présenter. A l'inverse, parmi les chefs ne connaissant pas encore leur successeur, un certain nombre peut se retrouver en difficulté pour transmettre leur exploitation. Il est donc exagéré de prédire la disparition inéluctable d'une surface agricole sur une zone.

On doit aussi prendre en compte le contexte économique global, qui peut influencer les réponses. Morosité de l'économie, découragement lié à la déprise des terres agricoles dans la région...

La reprise est mieux assurée dans les Pyrénées-Atlantiques et dans les Landes

Ces exploitations dont le devenir est en suspens sont plus nombreuses (un quart des chefs de 55 ans et plus) en Dordogne et en Lot-et-Garonne. Ce sont aussi ces départements qui ont vu disparaître le plus de SAU en vingt ans.

En Gironde, 20% des plus de 55 ans pensent que leur exploitation va disparaître. Ce sont des exploitations de superficie très faible, le plus souvent localisées à l'est du département.

Landes et Pyrénées-Atlantiques ont le meilleur taux de successions connues et le plus faible de disparitions prévues. Ce sont également les départements qui ont le moins perdu de surface agricole en vingt ans. Le nombre d'exploitations pensant disparaître est toutefois plus important près des pôles urbains (Mont-de-Marsan et Dax, le pays Basque).

Une disparition pas toujours liée à l'artificialisation

Lorsque l'on parle de disparition de l'exploitation, on entend disparition en tant qu'entité économique. Cela ne signifie pas forcément que les terres de l'exploitation vont être englouties sous le béton. Elles pourront en effet être morcelées et reprises par d'autres exploitations, ou être destinées à un usage autre qu'agricole.

S'il faut prendre effectivement en compte une certaine pression du foncier, en particulier autour des zones urbaines, il serait pourtant réducteur de se limiter à l'urbanisation comme cause première de la baisse de surface agricole. Les enquêtes Teruti-Lucas sur l'utilisation du sol ont montré que le premier consommateur de terres agricoles n'est pas l'artificialisation mais les friches.

Une tendance nationale

Ces questions liées au devenir des exploitations ne sont pas propres à la région. En France, 20% des chefs de plus de 55 ans et plus pensent que leur exploitation va disparaître et presque la moitié ne savent pas, comme en Aquitaine. Au niveau national, le constat est identique. Plus l'exploitation est grande, plus elle a de chances d'avoir un successeur, et ce sont surtout les plus petites qui pensent à terme disparaître.

Un tiers des agriculteurs français de plus de 55 ans connaît son successeur

	Aquitaine	France
Exploitants de 55 ans et plus	18 300	186 400
SAU moyenne (en hectares)	22	36
% des 55 ans et plus sur l'ensemble des exploitants	43	38
% des 55 ans et plus avec successeur connu	31	32
SAU moyenne (en hectares)	29	52
% des 55 ans et plus dont l'exploitation risque de disparaître	21	20
SAU moyenne (en hectares)	11	15

Source : Agreste Aquitaine - RA2010

■ SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

■ Lors du Recensement agricole 2010, si le chef d'exploitation est né en 1960 ou avant, on lui demande qui va lui succéder. **Le successeur est la personne qui reprendra l'exploitation telle quelle, soit seule, soit pour l'incorporer à une autre exploitation.**

Plusieurs types de réponses étaient possibles :

- Le chef connaît son successeur. Dans ce cas, on demande quel rôle joue actuellement cette personne dans la vie de l'exploitation (coexploitant, membre de la famille ou autre, travaillant sur l'exploitation ou sur une autre exploitation).

- Le chef ne sait pas encore.

- L'exploitation va disparaître, le chef n'a pas de successeur. **Une exploitation qui n'a pas de successeur va être soit morcelée, et ces terres reprises par d'autres exploitations, soit perdre son usage agricole. Ne pas avoir de successeur connu ne veut donc pas dire que les terres vont forcément disparaître du paysage agricole.**

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

© AGRESTE 2012

Directeur Régional : Hervé DURAND
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition - Impression : SRISET Aquitaine
Dépôt légal à parution
N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412